

« La Huppe du Paradou »



Mairie BP23

16 rue Georges Clémenceau

44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 10/02/2020

Questionnaire à toutes les équipes candidates

L'association « La Huppe du Paradou » a pour but la protection et la valorisation des espaces naturels, du littoral, des cheminements piétonniers, du cadre de vie et de l'environnement. C'est dans ce cadre que nous adressons ce questionnaire à toutes les équipes candidates.

Nous nous engageons à communiquer l'intégralité des réponses à nos adhérents et à les publier sur notre site internet.

A- Sentier du Littoral

- 1- Une demande a été faite auprès de la DDTM en 2011 pour la réalisation d'études relatives au projet d'instauration de la servitude de passage sur le littoral. Vous engagez-vous à renouveler avec force cette demande et à suivre avec assiduité le traitement du dossier ?
Cette étude pourrait alors être prise en compte lors de dossiers d'aménagements tels que, par exemple, la réaffectation de l'actuelle maison de retraite.
- 2- Dans l'attente d'une mise en oeuvre de la SPPL, êtes-vous prêts à engager dès à présent l'étude pour un aménagement sécurisé de l'accès du sentier sur la plage de la Rinais ? A noter que la DDTM n'était pas opposée à notre idée de passerelle afin de résoudre le problème d'accès à marée haute. Mais seule une étude peut en définir la faisabilité, le coût, ou proposer une autre forme d'aménagement.
De même, êtes-vous favorable à l'aménagement d'un cheminement sécurisé en bordure de la RD 97, entre la rue Richelot et l'espace naturel des Roches Dorées afin d'assurer, par contournement, la continuité du sentier littoral à marée haute ? (l'enfouissement en cours des réseaux devrait permettre cette réalisation).

B- Espace Naturel du Vallon de Versannes

Envisagez-vous de mettre tout en oeuvre, avant la fin de la prochaine mandature, afin de trouver une solution de desserte automobile des trois propriétés concernées, en dehors du périmètre de l'Espace Sensible Naturel ? (toute circulation automobile et engins motorisés (sauf entretien) devrait y être interdite)

C- Liaisons douces

- 1 - La nécessité du développement des pistes cyclables ne fait plus débat aujourd'hui.
Quelles seront vos priorités dans ce domaine ?
Notre association est favorable prioritairement à un développement des liaisons entre les quartiers Périphériques en plein développement (Jaginière, Rogère, Rinais ...) et le centre ville. De même une sécurisation de la RD 97 pour les vélos et piétons nous semble, sur l'ensemble de la traversée de notre commune, une priorité.
Enfin nous souhaitons l'aménagement de couloirs réservés sur le tracé de Vélocéan quand c'est possible.
Quelle est votre position sur ces points ?

- 2 - De nombreux résidents des quartiers ouest déplorent la difficulté pour les piétons et vélos d'accéder au-delà de la voie ferrée et route bleue sans emprunter une voie à grande circulation (particulièrement depuis la fermeture du passage à niveau de la Thébauderie). C'est aussi le problème des habitants résidant au-delà de ces voies qui veulent accéder aux plages. Envisagez-vous d'étudier d'éventuelles solutions (mise en œuvre d'un accès piétons/vélos à l'ancien passage à niveau de la rue Richelot, ou autre solution) ?

D - Patrimoine architectural et paysager

Vous engagez-vous à être vigilant dans la protection du patrimoine architectural et paysager de notre commune, dans le périmètre avap mais aussi en dehors, particulièrement dans la sauvegarde des arbres et espaces boisés remarquables (préservation des arbres souvent mise à mal dans les divisions parcellaires nombreuses) ?

E - Zones humides

Des mesures compensatoires sont prévues dans le cas d'aménagements touchant des zones humides. c'est le cas du futur plateau sportif. Vous engagez-vous à mettre en œuvre ces mesures parallèlement aux travaux éventuels ?

F – Entretien et balisage sur les sentiers et plages

- 1 - Nous avons souvent évoqué des manquements et des défauts d'entretien dans la signalétique sur les sentiers, les plages ou encore la piste vélocéan. Seriez-vous prêts à nous rencontrer, dès les premiers mois de la mandature, afin d'évoquer le sujet ?
- 2 - Les bacs à marée nous ont semblé une bonne initiative de la mandature précédente. Malheureusement, ils sont aujourd'hui très dégradés. Envisagez-vous de pérenniser l'idée ?

Pour le Conseil d'administration,

Jean-Pierre Barbedette, président de l'association

